



## **La ville de Pont-Sainte-Maxence innove dans sa communication à ses administrés**

### **L'alerte SMS : un nouvel outil d'information**

En cas d'accident de crise (routier, industriel, coupure de gaz, d'eau ou d'électricité) ou risque météorologique, les Maxipontains recevront par sms une alerte les informant précisément de la situation et de son évolution.

Les Maxipontains ont maintenant la possibilité de s'inscrire sur le site internet de la commune pour recevoir une alerte sur leur téléphone mobile. Il est important de noter que les citoyens recevront une alerte seulement lorsque la situation le requerra.

Ils peuvent d'ores et déjà s'inscrire sur [www.pontsaintemaxence.fr](http://www.pontsaintemaxence.fr) et accéder au formulaire dans la rubrique «information pratique».

Le courriel, le numéro de téléphone mobile et la rue sont à compléter pour permettre l'inscription.

Un exercice sera réalisé pour tester la fiabilité du dispositif.